

HONORAIRES DE TRANSACTION ET DE LOCATION / GESTION IMMOBILIERE

TRANSACTIONS

Prix de vente :

De 1,00€ à 80 000,00€

De 80 001,00€ à 120 000,00€

De 120 001,00€ à 175 000,00€

De 175 001,00€ à 265 000,00€

De 265 001,00€ à 300 000,00€

Au-dessus de 300 001,00€

Les honoraires sont à la charge vendeur

Honoraires :

Forfait 8 000,00€ TTC

10% TTC

8% TTC

7% TTC

6% TTC

5% TTC

LOCATIONS

Locaux à usage d'habitation :

ZONE TENDU

Part propriétaire :

Application de la loi ALUR, soit 10,00€ le m² de présentation, ... + 3,00€ le m² état des lieux, plafonné à un mois de loyer hors charges.

Part locataire :

Application de la loi ALUR, soit 10,00€ le m² de présentation, ... + 3,00€ le m² état des lieux, plafonné à un mois de loyer hors charges.

ZONE NON TENDU

Part propriétaire :

Application de la loi ALUR, soit 8,00€ le m² de présentation, ... + 3,00€ le m² état des lieux, plafonné à un mois de loyer hors charges.

Part locataire :

Application de la loi ALUR, soit 8,00€ le m² de présentation, ... + 3,00€ le m² état des lieux, plafonné à un mois de loyer hors charges.

Locaux à usage commercial :

A charge du locataire : 16% TTC du montant du loyer annuel hors charges

GESTION LOCATIVE 8,40% TTC des encaissements

